



Communiqué de presse

19 novembre 2025

« ÉCOLYCÉE 2025 »

REMISE DES TROPHÉES À NEUF LYCÉES LABELLISES « EXPERT »

Une journée consacrée à la promotion du label « Écolycée » a été organisée le 18 novembre 2025 par la Région Bourgogne-Franche-Comté au lycée professionnel Le Corbusier à Lons-le-Saunier (Jura), en présence de Willy Bourgeois, vice-président aux lycées, de Stéphanie Modde, vice-présidente à la transition écologique et d'Amandine Rapenne, conseillère régionale déléguée aux transitions énergétiques et alimentaires dans les lycées.

Le label « Écolycée », initié par la Région en 2011, distingue les établissements engagés dans une démarche d'éducation et d'actions en faveur du développement durable, de la biodiversité, de la solidarité, et dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

118 lycées du territoire sont inscrits dans la démarche. Parmi eux, 15 établissements sont au niveau 1 (engagement), 30 sont au niveau 2 (approfondissement) et 67 au niveau 3 (expertise et labellisés « Écolycée »).

Neuf lycées ont obtenu le « niveau 3 » de la labellisation cette année :

21 - BEAUNE	EREA Alain Fournier
25 - MORTEAU	LPO Edgar Faure
39 - LONS-LE-SAUNIER	LP Le Corbusier
58 - CLAMECY	LPO Romain Rolland
58 - COSNE-COURS-SUR-LOIRE	LPO Pierre-Gilles de Gennes
71 - CHALON-SUR-SAONE	LPO Hilaire de Chardonnet
71 - LOUHANS	LPO Henri Vincenot
71 - TOURNUS	LEGT Gabriel Voisin
89 - AUXERRE	LPO Jean-Joseph Fourier - St Germain

À l'occasion de cette journée, Willy Bourgeois a présenté le bilan du projet « Vert'Écolycée », lancé cette année et qui soutient des projets de végétalisation dans les lycées du territoire.





« Le label Écolycée illustre l'engagement de notre Région pour un développement durable concret dans les lycées. En distinguant les établissements qui agissent pour la biodiversité, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la solidarité, nous valorisons des démarches exemplaires. Cette année, neuf nouveaux lycées atteignent le niveau "expert", preuve de leur mobilisation et de leur capacité à proposer des réponses efficaces aux enjeux environnementaux. Avec le projet Vert'Écolycée, lancé en 2025, nous allons encore plus loin en soutenant la végétalisation des établissements. C'est une dynamique collective qui prépare les jeunes à devenir des citoyens engagés et responsables », a-t-il souligné.



Zoom sur le label « Écolycée »

Cette démarche volontariste invite l'ensemble des élèves et des membres des communautés éducatives à définir et à mettre en œuvre des bonnes pratiques individuelles et collectives pour une meilleure prise en compte du développement durable, à la fois dans l'accomplissement des missions de chacun et dans l'accompagnement des jeunes à la citoyenneté.

La procédure de labellisation sert à encourager, reconnaître et valoriser cet engagement. Pour obtenir le label, les établissements doivent valider trois niveaux : Engagement, Approfondissement, Expertise.

Les établissements sont invités à s'inscrire dans un processus d'amélioration progressive et continue autour de quatre axes d'intervention : l'eau et les énergies, les espaces naturels et la biodiversité, les déchets et la lutte contre les inégalités, les droits et les solidarités.